******

***Lauréats CPAR Vaudreuil***

***Saison 2024-2025***

Ce document présente les différentes catégories de nomination pour les Lauréats du CPAR Vaudreuil pour la saison 2024-2025. **L’objectif du CPARV est de récompenser le plus grand nombre de patineurs.**

La pÉriode de rÉfÉrence est du **8 avril 2024 au 6 avril 2025**. les rÉsultats des tests et des compétitions effectués pendant la pÉriode de rÉfÉrence seront donc compilÉs afin de dÉterminer les nominÉs dans chacune des catÉgories. **LES PATINEURS AURONT JUSQU’AU 6 avril 2025 POUR ACHEMINER LES RÉSULTATS** DE TOUTES LES COMPÉTITIONS ET TESTS À L’ADRESSE laureats@cparv.org

## \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

## CRITÈRES D’ADMISSIBILITÉ POUR CHACUNE DES CATÉGORIES

1. **PATINEUR PRÉ-PATINAGE PLUS**
* Aucune limite d’âge;
* Doit être inscrit et participer au programme Pré Patinage Plus de Patinage Canada;
* Le patineur gagnant sera choisi par l’entraîneur responsable du programme pré-patinage plus basé sur l’évolution au courant de la saison.

***N.B. : En cas d’égalité, le plus jeune l’emporte.***

1. **PATINEUR PATINAGE PLUS**
* Aucune limite d’âge;
* Doit être inscrit au programme Patinage Plus de Patinage Canada et doit

patiner sur une glace Patinage plus seulement, **en cours de groupe seulement** ;

* 1 point sera attribué pour chaque étape réussie (Équilibre-Maîtrise-Agilité)
* 2 points supplémentaires pour chaque étape complète ;
* La participation à une (1) compétition **n’est pas obligatoire**, mais un (1) point de participation sera accordé pour la participation à la finale régionale Sud-Ouest 2025 ;
* Le patineur ayant accumulé le plus de points remportera cette catégorie.

***N.B. : En cas d’égalité, le plus jeune l’emporte.***

# PATINEUR PATINAGE PLUS DE COMPÉTITION

* Aucune limite d’âge ;
* Peut être inscrit au Patinage Plus ou Patinage STAR auprès de Patinage Canada, mais aucun test ou partie de test du programme STAR ne peut être réussi, cours développement ou privé avec un entraîneur professionnel ;
* Des points sont accordés pour les compétitions de la Région selon la norme de performance atteinte région (i.e. Invitation Guy Mc Sween 2024, Invitation Sud-Ouest 2024, Finale régionale Sud-Ouest 2025, Invitation Vaudreuil-Dorion 2025);
* **La participation à l’Invitation Vaudreuil-Dorion 2025 est obligatoire.**

***N.B. : En cas d’égalité, le plus jeune l’emporte*.**

1. **PATINEUR DÉVELOPPEMENT PLUS**
* Aucune limite d’âge;
* Doit être inscrit au programme du CPARV;
* 1 point sera attribué pour chaque étape complète réussie ;
* La participation à une (1) compétition **n’est pas obligatoire**, mais un (1) point de participation sera accordé pour la compétition de la région Finale régionale Sud-Ouest 2025
* Le patineur ayant accumulé le plus de points remportera cette catégorie.

***N.B. : En cas d’égalité, le plus jeune l’emporte***

1. **PATINEUR DE COMPÉTITION PRÉ-JUVÉNILE/JUVÉNILE**
* Cette catégorie est réservée aux patineurs de compétition de niveau pré-juvénile (incluant « sans-limites ») et juvénile ayant participé à au moins une compétition de niveau provincial ainsi qu’à **la Finale Régionale Sud-Ouest 2025 et à l’Invitation Vaudreuil-Dorion 2025.**

Seuls les patineurs ayant donné des disponibilités de bénévolat pour la Finale Régionale 2025 seront considérés.

Ces patineurs seront présentés durant la soirée des lauréats.

POUR LES CATÉGORIES 6 À 9 LES PATINEURS SERONT ASSIGNÉS À LA CATÉGORIE OÙ ILS ONT EFFECTUÉ LE PLUS DE COMPÉTITION PENDANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE (ADVENANT UN NOMBRE ÉGAL DE COMPÉTITION DANS DEUX CATÉGORIES, LA PLUS ÉLEVÉE SERA RETENUE DANS LE CAS D’UNE ASCENSION ET LA MOINS ÉLEVÉE DANS LE CAS D’UNE DESCENTE DE CATÉGORIE).

DES POINTS SUPPLÉMENTAIRES SERONT ACCORDÉS POUR LES PATINEURS AYANT MONTÉ DE CATÉGORIE STAR AU COURANT DE LA SAISON ET Y ÉTANT RESTÉ. ADVENANT QU’UN PATINEUR AIT RÉTROGRADÉ DE CATÉGORIE, DES POINTS SERONT ENLEVÉS AU TOTAL CUMULATIF.

DES POINTS DE CLASSEMENT SONT ACCORDÉS POUR UN SEUL ÉVÈNEMENT DE STYLE LIBRE PAR COMPÉTITION.

 LE TABLEAU SUIVANT MONTRE LE SYSTÈME DE BONIFICATION DU POINTAGE :

|  |  |
| --- | --- |
| CHANGEMENT DE CATÉGORIE | POINTS DE BONIFICATION |
| STAR 1 → STAR 2 | + 1 |
| STAR 2 → STAR 3 | + 1 |
| STAR 3 → STAR 4 | + 2 |
| STAR 4 → STAR 5 | + 2 |
| STAR 5 → STAR 6 | + 2 |
| POUR CHAQUE CHANGEMENT DE CATÉGORIE | + 2 |
| STAR 5 ← STAR 4 | - 2 |
| STAR 4 ← STAR 3 | - 2 |
| STAR 3 ← STAR 2 | - 1 |
| STAR 2 ← STAR 1 | - 1 |

1. **PATINEUR DE COMPÉTITION STAR 1-2-3**
* Aucune limite d’âge;
* Aucune partie du test senior bronze ou STAR 6 en style libre ne doit être réussi;
* Les patineurs ayant réussi une partie du test de style libre en simple durant l’année obtiendront une bonification d’un (1) point (par partie du test)
* Des points de participation et le niveau de performance atteint sont accordés pour les compétitions de la Région (i.e. Invitation Guy Mc Sween 2024, Invitation Sud-Ouest 2024, Finale régionale Sud-Ouest 2025, Invitation Vaudreuil-Dorion 2025);
* **La participation à la Finale Régionale Sud-Ouest 2025 et l’Invitation Vaudreuil-Dorion 2025 est obligatoire.**
* Seuls les patineurs ayant donné des disponibilités de bénévolat pour la Finale Régionale 2025 seront éligibles.

***N.B. : En cas d’égalité, le plus jeune l’emporte***

1. **PATINEUR DE COMPÉTITION STAR 4**
* Aucune limite d’âge;
* Aucune partie du test senior bronze ou STAR 6 en style libre ne doit être réussi;
* Les patineurs ayant réussi une partie du test de style libre en simple durant l’année obtiendront une bonification d’un (1) point (par partie du test);
* Des points de participation et de classement sont accordés pour les compétitions de la Région (i.e. Invitation Guy Mc Sween 2024, Invitation Sud-Ouest 2024, Finale régionale Sud-Ouest 2025, Invitation Vaudreuil 2025);
* **La participation à la Finale Régionale Sud-Ouest 2025 et l’Invitation Vaudreuil-Dorion 2025 est obligatoire.**
* Seuls les patineurs ayant donné des disponibilités de bénévolat pour la Finale Régionale 2025 seront éligibles.

***N.B. : En cas d’égalité, le plus jeune l’emporte.***

1. **PATINEUR DE COMPÉTITION STAR 5**
* Aucune limite d’âge;
* Aucune partie du test junior argent ou STAR 8 en style libre ne doit être réussi;
* Les patineurs ayant réussi une partie du test de style libre en simple durant l’année obtiendront une bonification d’un (1) point (par partie du test);
* Des points de participation et de classement sont accordés pour les compétitions de la Région (i.e. Invitation Guy Mc Sween 2024, Invitation Sud-Ouest 2024, Finale régionale Sud-Ouest 2025, Invitation Vaudreuil-Dorion 2025);
* **La participation à la Finale Régionale Sud-Ouest 2025 et l’Invitation Vaudreuil-Dorion 2025 est obligatoire.**
* Seuls les patineurs ayant donné des disponibilités de bénévolat pour la Finale Régionale 2025 seront éligibles.

***N.B. : En cas d’égalité, le plus jeune l’emporte***

1. **PATINEUR DE COMPÉTITION STAR 6 À OR**
* Aucune limite d’âge;
* Les patineurs ayant réussi une partie du test de style libre en simple durant l’année obtiendront une bonification d’un (1) point (par partie du test);
* Des points de participation et de classement sont accordés pour les compétitions de la Région (i.e. Invitation Guy Mc Sween 2024, Invitation Sud-Ouest 2024, Finale régionale Sud-Ouest 2025, Invitation Vaudreuil-Dorion 2025);
* **La participation à la Finale Régionale Sud-Ouest 2025 et l’Invitation Vaudreuil-Dorion 2025 est obligatoire.**
* Seuls les patineurs ayant donné des disponibilités de bénévolat pour la Finale Régionale 2025 seront éligibles.

***N.B. : En cas d’égalité, le plus jeune l’emporte***

1. **PATINEUR DE COMPÉTITION STAR INTERPRÉTATION**
* Aucune limite d’âge;
* Les patineurs ayant réussi un test d’interprétation en simple durant l’année obtiendront une bonification de 3 points (par test);
* **IMPORTANT : Pour les patineurs ayant obtenu une dérogation de Patinage Canada pour essayer directement le test Or d’interprétation (en lien avec les niveaux dans les autres disciplines du patinage), seuls les points pour un test seront considérés.**
* Patineurs compétitionnant dans la catégorie d’Interprétation en simple (PRÉ-INTRODUCTION, INTRODUCTION, BRONZE, ARGENT, OR);
* Des points de participation et de performance (pour les catégories Pré-introduction et Introduction) et de classement (pour les catégories Bronze, Argent et Or) sont accordés pour les compétitions de la Région (i.e. Invitation Guy Mc Sween 2024, Invitation Sud-Ouest 2024, Finale régionale Sud-Ouest 2025, Invitation Vaudreuil 2025);
* **La participation à la Finale Régionale Sud-Ouest 2025 et l’Invitation Vaudreuil-Dorion 2025 est obligatoire.**
* Seuls les patineurs ayant donné des disponibilités de bénévolat pour la Finale Régionale 2025 seront éligibles.

***N.B. : En cas d’égalité, le plus jeune l’emporte.***

1. **PATINEUR STAR S’ÉTANT ILLUSTRÉ LORS DE COMPÉTITIONS HORS-RÉGION**
* Aucune limite d’âge;
* Patineur ayant pris part à des compétitions de niveau STAR seulement;
* Des points de participation et de classement sont accordés pour les compétitions effectuées à l’extérieur de la région du sud-ouest seulement excluant les compétitions provinciales.
* Seuls les patineurs ayant donné des disponibilités de bénévolat pour la Finale Régionale 2025 seront éligibles.
1. **PATINEUR PRÉ-JUVÉNILE/JUVÉNILE S’ÉTANT ILLUSTRÉ LORS DE COMPÉTITIONS HORS-RÉGION**
* Aucune limite d’âge;
* Patineur ayant pris part à des compétitions de niveau pré-juvénile (incluant « sans-limites ») ou juvénile;
* Des points de participation et de classement sont accordés pour les compétitions effectuées à l’extérieur de la région du sud-ouest seulement excluant les compétitions provinciales.
* Seuls les patineurs ayant donné des disponibilités de bénévolat pour la Finale Régionale 2025 seront éligibles.
1. **PATINEUR EN PATINAGE INTENSIF PLUS**
* Débutant : patineur s’étant le plus démarqué et amélioré durant la saison dans sa catégorie. Ce patineur est déterminé par l’entraineur responsable du programme.
* Avancé : patineur s’étant le plus démarqué et amélioré durant la saison dans sa catégorie. Ce patineur est déterminé par l’entraîneur responsable du programme.
1. **PATINEUR DE TEST PRIMAIRE (ajouter tableau des équivalences)**
* Les entraîneurs professionnels ne sont pas éligibles à cette catégorie;
* Seuls les tests primaires (Préliminaire et Junior Bronze, star 1 à 5) réussis durant la période du 8 avril 2024 au 6 avril 2025 peuvent être comptabilisés.
* **IMPORTANT**: Si un patineur a réussi un test supérieur à ceux mentionnés, peu importe l’année ou s’il a réussi une danse ou éléments style libre ou solo style libre au niveau «Senior Bronze», il doit être comptabilisé dans la catégorie «Intermédiaire».
1. **PATINEUR DE TESTS INTERMÉDIAIRE**
* Les entraîneurs professionnels ne sont pas éligibles à cette catégorie;
* Avoir réussi au moins un test ou danse de niveau intermédiaire (STAR 6 à 8);
* Seuls les tests primaires et intermédiaires réussis durant la période du 8 avril 2024 au 6 avril 2025 peuvent être comptabilisés.
* **IMPORTANT**: Si un patineur a réussi un test supérieur à ceux mentionnés, peu importe l’année ou s’il a réussi une danse ou éléments style libre ou solo style libre au niveau «Sénior Argent», il doit être comptabilisé dans la catégorie «Sénior».
1. **PATINEUR DE TESTS SENIOR**
* Les entraîneurs professionnels ne sont pas éligibles à cette catégorie ;
* Avoir réussi au moins un test ou une danse de niveau sénior (STAR 9 à Or) ;
* Seuls les tests primaires, intermédiaires et sénior réussis durant la période du 8 avril 2024 au 6 avril 2025 peuvent être comptabilisés.
* **IMPORTANT : Pour les patineurs ayant obtenu une dérogation de Patinage Canada pour essayer directement le test Or d’interprétation (en lien avec les niveaux dans les autres disciplines du patinage), seuls les points pour un test seront considérés.**
* **IMPORTANT : Pour un test réussi lors d’une compétition, seuls les points pour le test réussi seront considérés (ex : Un patineur Sénior Bronze qui réussi son test Or style libre en compétition recevra les points du test Or seulement).**
1. **PATINEUR DE L’ANNÉE STAR CPAR VAUDREUIL**
* Aucune limite d’âge;
* Pour les patineurs de Patinage STAR 4 et plus seulement;
* Les entraîneurs professionnels ne sont pas éligibles à cette catégorie ;
* Le gagnant va être déterminé par une combinaison des points accumulés pour les tests réussis ainsi que les points accumulés dans les compétitions de la région (seulement les événements au niveau STAR);
* Seuls les tests réussis (Style libre, Habiletés, Danse, Interprétation) durant la période du 8 avril 2024 au 6 avril 2025 peuvent être comptabilisés;
* Des points de participation et de classement sont accordés pour les compétitions de la Région (i.e. Invitation Guy Mc Sween 2024, Invitation Sud-Ouest 2024, Finale régionale Sud-Ouest 2025, Invitation Vaudreuil-Dorion 2025 et la Finale Provinciale Star-Michel-Proulx 2025);
* **La participation à la Finale Régionale Sud-Ouest 2025 et l’Invitation Vaudreuil-Dorion 2025 est obligatoire;**
* Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition.
* Seuls les patineurs ayant donné des disponibilités de bénévolat pour la Finale Régionale 2025 seront éligibles.
1. **PATINEUR AYANT RÉUSSI UN TEST DE NIVEAU OR**
* Patineur ayant réussi un test de niveau OR en Interprétation, Habiletés, Style Libre ou Danse;
* Les tests effectués durant la période du 8 avril 2024 au 6 avril 2025 seront comptabilisés.
1. **PATINEUR TRIPLE OR**
* Tous les patineurs sont éligibles sans exception;
* Avoir obtenu son test « Or » dans trois catégories de tests différentes (ex : un patineur ne peut avoir deux (2) « Or « en programme d’interprétation et un (1) « Or » en danse). De plus, l’obtention du « Or » en programme d’interprétation en simple et en couple ne compte que pour une qualification;
* Les trois tests doivent avoir été réussis avant le 11 mars 2025 pour être comptabilisés.

***N.B.: Il n’est pas obligatoire d’obtenir l’OR durant la même année. Dès qu’un patineur devient Triple « Or », il sera honoré lors de la Soirée des Lauréats.***

1. **PATINEUR QUADRUPLE OR**
* Tous les patineurs sont éligibles sans exception;
* Il faut que le patineur ait obtenu son test « Or » dans les quatre catégories de tests. Par exemple, il ne peut avoir deux (2) « Or » en programme d’interprétation et deux (2) autres «Or» dans d’autres tests. De plus, l’obtention du « Or » en programme d’interprétation en simple et en couple ne compte que pour une qualification;
* Les quatre tests doivent avoir été réussis avant le 6 avril 2025 pour être comptabiliser.

***N.B.: Il n’est pas obligatoire d’obtenir l’OR durant la même année. Dès qu’un patineur devient Quadruple “Or”, il sera honoré lors de la Soirée des Lauréats.***

1. **BÉNÉVOLE 25 ANS**

Toutes les personnes qui sont encore un bénévole actif dans le monde du patinage seront mis en nomination dans cette catégorie et seront reçues par le Club lors de notre soirée, soit l’année en cours ou l’année suivante.

1. **DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS (N/A pour la saison 2024-2025)**
2. **PATINEURS DE COMPÉTITION PRÉ-JUVÉNILE/JUVÉNILE S’ÉTANT CLASSÉ AU TOP 10 LORS D’UNE COMPÉTITION PROVINCIALE (minimum de 15 patineurs par groupe)**
3. **PATINEURS À LA FINALE DES JEUX DE LA PARTICIPATION 2025**
4. **MÉDAILLÉ À LA FINALE DES JEUX DE LA PARTICIPATION 2025**
5. **PATINEURS À LA FINALE PROVINCIALE STAR – MICHEL PROULX 2025**
6. **MÉDAILLÉS À LA FINALE PROVINCIALE STAR – MICHEL PROULX 2025**
7. **PATINEURS ÉLITE DE COMPÉTITION POUR LA SAISON 2024-2025**
8. **PATINEUR SUR L’ÉQUIPE DU QUÉBEC 2024-2025 DE PATINAGE QUÉBEC**
9. **MÉDAILLÉS AUX CHAMPIONNATS DE SECTIONS A-B 2024-2025 DE PATINAGE QUÉBEC**
10. **PATINEURS AU DÉFI DE L’EST 2024 DE PATINAGE CANADA**
11. **MÉDAILLÉS AU DÉFI DE L’EST 2024DE PATINAGE CANADA**
12. **PATINEURS PARTICIPANT AUX NATIONAUX JUNIOR 2025**
13. **PATINEURS MÉDAILLÉS AUX NATIONAUX JUNIOR 2025**
14. **PATINEURS PARTICIPANT AUX CHAMPIONNATS CANADIENS 2025**
15. **PATINEURS MÉDAILLÉS AUX CHAMPIONNATS CANADIENS 2025**
16. **PATINEURS AUX CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX 2024-2025**
17. **MÉDAILLÉS AUX CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX 2024-2025**
18. **ASSISTANTS DE PROGRAMME**